



Mariage franco algérien et les droit

Par **Farida 6478**, le **29/03/2008** à **15:59**

Voila mon probleme

voila je suis une femme Algérienne qui a epousée un homme Français en mois de septembre ,et nous sommes marié a la mairie de Constantine ,et j'ai pas fais ni CCm ni publication des bons car nous savons pas ,bon nous avons envoyée notre dossier a Nantes pour la trancription du livret de famille le mois D'octobre ,après il ya eu un papier qui manque ,l'essentiel notre dossier a etait accepté en mois de Decembre le 05 ,puis on a attendu la reponse jusqu'a on mois de fevrier qu'on a eu un courrier qu'ils nous disent qu'il veulent nous additionner tout les deux lui en France et moi a Annaba ,mon mari a eu sa convocation pour l'audition et il a deja fait le 10 Mars et moi j'ai eu ma convocation qui sera le 17 juin que je vois que c'est long le delai , combien de temps on va avoir notre le livret transcrit après l'audition ? est ce qu'on va attendre encore plus ? c'est trop long tout ça ,je veux une repense s'il vous plait ,deja notre mariage en Algérie etait long et dur et encore en France la meme chose est ce qu'il peuvent aussi nous refuser la transcription malgré notre mariage est sincere et basé sur l'amour beaucoup plus ?j'ai vraiment peur car ça fait deja plus de 06 mois qu'on attend

Par **marouanounou**, le **31/03/2008** à **22:59**

bjr j'aimerais bien vous aidez mais moi aussi j'ai le meme probleme peut etre plus que toi mais au meme temps je vais savoir comment sa va passé alors que moi je ss marié le mois de nov et nous avons envoyé tout les papié a nante et en a manqué d'un papier et en l'a envoyé le 15 fev et depuis ce jour en a pas eu de reponse alors quand j'ai lu comment c'est passe avec toi et t'as pas encore eu ton livre de famille francais sa ma étonné j'espere sa va vite passé et

bon courage lah yssahel